

CSA de proximité du 21 mars 2023

Point 5 : Mesures d'emploi pour les conseillers principaux d'éducation (CPE) à la rentrée 2023

Postes bloqués pour les berceaux de stagiaires en Éducation à temps complet

(sous réserve du nombre de stagiaires réellement accueillis)

Nord :

Collège Theodore Monod – ANICHE
Collège Desrousseaux – ARMENTIERES
Lycée Paul Duez – CAMBRAI
Collège Emile Littré – DOUCHY-LES-MINES
Lycée des Flandres – HAZEBROUCK
Collège Jean Rostand – LE CATEAU-CAMBRESIS
Collège Eugène Thomas – LE QUESNOY
Lycée Fénelon – LILLE
LP Vertes Feuilles – SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE
LP du Hainaut – VALENCIENNES
Collège Arthur Rimbaud – VILLENEUVE D'ASQ
LP Jacques-Yves Cousteau – WASQUEHAL

Pas-de-Calais :

LP Philippe Auguste – BAPAUME
LP André Malraux – BETHUNE
LP Voltaire – WINGLES

Concernant les contractuels alternants, des supports seront identifiés à partir de rompus de temps partiel ainsi qu'au regard des supports restés vacants après le mouvement.

Postes bloqués pour le berceau de stagiaire en Documentation à temps complet

(sous réserve du nombre de stagiaires réellement accueillis)

Nord : Collège du Lazaro MARCQ-EN-BAROEUL
Lycée Jean Rostand ROUBAIX
LP Vertes Feuilles SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE
Collège Albert Calmette WASQUEHAL

Concernant les contractuels alternants, des supports seront identifiés à partir de rompus de temps partiel, et à partir des supports restés vacants après mouvement.

DOCUMENT DE TRAVAIL